BARÊME D'HONORAIRES – TRANSACTIONS

Prix inférieur à 180 000 €	:	9000 € TTC
Au delà de 180 000 €	:	7 % TTC Maximum

BARÊME DE RECHERCHE IMMOBILIERE

Prix inférieur à 500 000 €	:	15000 € TTC
Au delà de 500 000 €	:	3 % TTC

BARÊME D'HONORAIRES – GESTION LOCATIVE

Loyers jusqu'à 500 € CC	:	7 % TTC
Loyers de 501 € à 1500 €	:	6 % TTC
Loyers à partir de 1501 €	:	5 % TTC

Le barême s'applique sur toutes les sommes encaissées par l'agence

Si Assurance GLI :

Loyers Impayés	: 2 % + 0,25 % d'honoraires (90000€max/sinistre)
Vacance Locative	: 1,9 % + 0,30 % d'honoraires (4 mois max)

Honoraires de gestion pour un parking/box/garage : 10% HT avec un minimum de 8 € HT

LOCATION A USAGE D'HABITATION

- Honoraires Visite du preneur, constitution du dossier, rédaction du bail.
Montant appliqué au preneur : 10 €/m2*
- Honoraires d'établissement d'état des lieux : 3 €/m2

Honoraires appliqués au bailleur : somme équivalente aux honoraires du preneur

LOCATION DE LOCAL PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

Honoraires de location calculés sur le loyer annuel : 30% HTHC

PRESTATIONS DE BUREAUX ET ADMINISTRATIVES (HT)

Avenant au bail (changement de colocataire, etc) : 250 €
Forfait location parking, garage, etc : 150 €

** zones tendues*
Taux de TVA en vigueur : 20 %

du PARC IMMOBILIER
20 Place Aristide BRIAND 33400 TALENCE
RCS N° 799459201 - S.A.S au capital de 7500 € euros
Représentée par Monsieur Edouard du Parc - Président
Carte Professionnelle Gestion et Transaction : CPI33012017000021154
Délivrée par la CCI Bordeaux-Gironde
Garant : SOCAF 26, Avenue de Suffren 75015 PARIS
Garantie : Gestion 380000 Euros - Transaction Sans maniement de fonds 110 000 Euros
Mail : duparcimmobilier@gmail.com / Tel : 06 28 07 31 06